

Les tableaux 37 à 39 contiennent certains détails statistiques sur les pénitenciers. Au 31 mars 1925 on comptait 120 détenus de plus qu'à la fin de l'exercice précédent, mais 141 de moins qu'en 1923. On verra par le tableau 37 que les libérations conditionnelles deviennent de plus en plus rares, étant tombées de 634 en 1923 à 366 en 1925; dans le tableau 38, consacré à la classification des détenus par groupes d'âge, on voit que depuis 1922, année qui vit le plus grand nombre d'internés, soit 2,640, l'âge médian s'est élevé. Durant les trois dernières années, les détenus de moins de 30 ans sont descendus de 1,613 à 1,301, soit un déclin de 312, tandis que l'ensemble des détenus ne diminuait que de 295, de telle sorte que la proportion de ceux de plus de 30 ans a légèrement augmenté. Le tableau 39 contient une statistique détaillée de la nationalité, de la religion, de l'état civil et de l'origine raciale des détenus.

Grâces et commutations.—Au cours de l'année 1923, le droit de grâce s'est exercé dans 1,676 cas; sur ce nombre 1,137 condamnés bénéficièrent de la libération conditionnelle, 156 furent déportés, 75 furent relâchés sous certaines conditions autres que celles prescrites par la loi sur la libération conditionnelle, 81 ont bénéficié d'une remise de peine pure et simple, enfin, 148 condamnés mais non emprisonnés virent leur amende réduite ou remise. En outre, 73 libérations conditionnelles ont été rendues définitives et 6 condamnés à mort ont vu leur peine commuée en un emprisonnement perpétuel.

Population des établissements pénitentiaires.—Les établissements pénitentiaires du Canada peuvent être divisés en quatre classes, savoir: les pénitenciers où les détenus font de longs séjours et dont la population ne varie guère; les maisons de correction pour garçons et les maisons de correction pour filles où les changements sont également peu fréquents, mais cependant plus fréquents pour les garçons que pour les filles et enfin, les prisons ordinaires dont les hôtes se renouvellent constamment. Si l'on admet que la moyenne pour l'année puisse être basée sur le nombre des détenus au commencement et à la fin de l'année et que le mouvement des détenus soit représenté par le nombre des sorties, on obtient alors les résultats suivants: en 1923, le mouvement des détenus dans les maisons de correction pour filles fut de 78 p.c. et dans les prisons de 1,596 p.c. La moyenne du temps passé en prison est donc quelque peu inférieure à un mois.

36.—Détenus dans les différents établissements pénitentiaires, 1922-1924.

NOTA.—Les statistiques pénitentiaires jusqu'en 1919 étaient fournies par chaque établissement et couvraient l'année solaire. Depuis 1920, elles sont fournies par les inspecteurs des pénitenciers et couvrent l'exercice budgétaire qui se termine le 31 mars.

Etablissements.	Détenus au commencement de l'année.	Admis durant l'année.	Libérés durant l'année.	Détenus à la fin de l'année.
1922.				
Pénitenciers.....	2,150	1,366	876	2,640
Maisons de correction pour garçons.....	2,023	4,247	4,461	1,809
Maisons de correction pour filles.....	344	543	482	405
Prisons.....	2,674	35,028	35,043	2,659
Total.....	7,191	41,184	40,862	7,513
1923.				
Pénitenciers.....	2,640	1,053	1,207	2,486
Maisons de correction pour garçons.....	1,878	4,142	4,131	1,889
Maisons de correction pour filles.....	336	243	257	322
Prisons.....	2,678	33,698	34,083	2,293
Total.....	7,532	39,136	39,678	6,990
1924.				
Pénitenciers.....	2,486	870	1,131	2,225
Maisons de correction pour garçons.....	1,687	4,856	4,618	1,925
Maisons de correction pour filles.....	383	391	387	387
Prisons.....	2,293	37,178	36,882	2,589
Total.....	6,849	43,295	43,018	7,126